

Nouveaux programmes de la maternelle 2015



DES INTENTIONS CONTREDITES PAR LES POLITIQUES RÉELLES DU MINISTÈRE

Le ministère fait des déclarations d'intention louables:

Les propositions faites dans les nouveaux programmes de cycle 1 nous semblent proches du terrain, affirmant une bienveillance notable, une volonté de prendre en compte les enfants et leurs familles dans leur diversité.

On se félicite également de l'affirmation d'une volonté manifeste de restituer sa spécificité à l'école maternelle, et de prendre en compte la spécificité de la petite enfance dans le respect du développement cognitif, affectif et moteur de l'enfant avec des modalités d'apprentissages adaptées.

MAIS POUR SUD, IL MANQUE L'ESSENTIEL :

- Quels moyens pour la formation initiale et continue des enseignant-es à ces nouveaux programmes ?

Ce ne sont pas en quelques clics avec des ressources mises en ligne sur éduscol ou les soit disant formations dispensées via M@gistère qui permettront de les appréhender.

- Quelles garanties de progrès pour tous et toutes ?

- Quelle volonté politique et quels moyens pour leur mise en œuvre ?

➔ Quand on constate les disparités territoriales en terme de moyens humains et matériels alloués aux écoles, inégalités accrues et généralisées par la mise en œuvre des rythmes scolaires.

➔ Quand l'institution n'est pas capable de créer des postes en nombre suffisant pour mettre un-e enseignant-e titulaire et formé-e devant chaque classe à la rentrée et assurer les remplacements au quotidien .

➔ Quand la seule vocation des RASED, quand il en reste, est réduite à la détection des difficultés scolaires et non à leur prévention et à leur remédiation.

Prise en compte de la spécificité de la petite enfance et regard individuel sur le développement de chaque enfant :

« L'accueil quotidien (en classe) est un moyen de sécuriser l'enfant.»

«Au sein d'une classe l'enseignant prend en compte les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie.»

Affirmation du respect du rythme de l'enfant dans la construction de ses apprentissages :

« Une école qui tient compte du développement de l'enfant : Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès sont considérables et se réalisent selon des rythmes très variables. »

Nécessité de la continuité et du lien entre les temps scolaires et périscolaires

«L'articulation entre le temps scolaire, la restauration, et tous les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés »

Affirmation de la bienveillance de l'école maternelle. Importance du dialogue avec les familles et recommandations d'accueil des enfants et de leurs parents :

« Un dialogue régulier et constructif s'établit (...) il exige de la confiance et une information réciproque »

Rappel de l'obligation d'accueil et de scolarisation des enfants en situation de handicap depuis la loi de 2005 :

« L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable »


Nécessité du travail concerté entre enseignants et autres acteurs éducatifs ou partenaires extérieurs notamment les RASED :

« L'équipe pédagogique s'appuie sur le RASED pour comprendre des comportement ou une absence de progrès et mieux aider les enfants dans ces situations ».

Importance de l'égalité fille-garçon réaffirmée :

« L'école construit les conditions de l'égalité notamment entre filles et garçons »

et GRAIN DE SEL DE SUD




Quelle sécurité affective, quelles relations privilégiées et quelle individualisation des regards avec des effectifs qui dépassent dans certains endroits les 30 élèves par classe ?




Où est l'intérêt de l'enfant quand le nouveau calendrier scolaire fait la part belle aux intérêts marchands des lobbies du tourisme ?


Quand la réforme dite des rythmes scolaires n'a fait que dégrader leurs conditions d'apprentissage : fatigue accrue, perte des repères, absentéisme, confusion ...



Quelle continuité entre les temps scolaires et périscolaires sans temps de concertation dédié ?

Où est la bienveillance de l'école à l'égard des plus précarisés ?

- 
- Quand des communes en interdisent l'accès en refusant d'y inscrire les enfants roms ou les enfants dont les familles sont hébergées par d'autres,
 - Quand les moyens dédiés au système d'interprétariat public gratuit pour les familles allophones sont sans cesse remis en cause,
 - Quand l'école discrimine, en refusant l'accompagnement des sorties scolaires aux mères voilées.



Quelle équité quand les AVS recruté-e-s pour aider ces élèves ne bénéficient d'aucune formation et sont largement précarisé-e-s par leur salaire et leur statut !

Quand les postes ASH sont de plus en plus souvent confiés à des enseignants sans véritable formation .



Comment s'appuyer sur des personnels inexistantes ?

Depuis la purge Sarkozyste les postes RASED supprimés n'ont pas été restitués, leur périmètre d'intervention a été augmenté, et les départs en formation sont miséreux.... Où sont les psychologues, les infirmières et les médecins scolaires ?



Quelle ironie après l'abandon des ABCD de l'égalité, recul honteux du gouvernement face aux pressions des réactionnaires !

DE BELLES PAROLES MINISTÉRIELLES QUI NE RESTERONT QUE DES DÉCLARATIONS D'INTENTIONS SANS UNE RÉPONSE AUX VÉRITABLES BESOINS DE L'ÉCOLE :

- ✓ La réduction du nombre d'élèves par classes : 18 en REP et REP+, 20 en zone b-nale
- ✓ La création des postes de titulaires en nombre suffisant (donner un exemple du nombre d'enseignants manquant sur un département ou l'académie)
- ✓ Des RASED complets avec départs en formation : restitution des 5000 postes supprimés sous Sarkozy, puis création d'un RASED pour chaque groupe scolaire
- ✓ Un recrutement massif de personnels médico-sociaux : médecins scolaires, assistant-es sociaux, des éducateurs-trices
- ✓ Une véritable formation pour les AVS et pour les enseignants en ASH
- ✓ Un-e ATSEM dans chaque classe de maternelle sur l'intégralité du temps scolaire
- ✓ Du temps pour le travail en équipe : 18h devant élèves + 6 heures de concertation
- ✓ L'accueil de tous les enfants et de leurs familles, obligation légale, en donnant aux parents non francophones les moyens de comprendre l'école et ses objectifs par l'emploi d'interprètes.
- ✓ La garantie de l'égalité de traitement pour les élèves sur tout le territoire.

DES MOYENS POUR UNE ÉCOLE DE QUALITÉ POUR TOUS !

SUD Education Créteil
Permanence de Saint-Denis
9 -11 rue Génin
93 200 Saint-Denis
01 55 84 41 26
contact93@sudeduccreteil.org

SUD Education Créteil
Permanence de Créteil
11 -13 rue des archives
94 010 Cedex
01 43 77 33 59
contact@sudeduccreteil.org